

Les relations bilatérales entre la France et le Viêt Nam

Jean-François BLAREL,
ambassadeur de France au Viêt Nam

La France et le Viêt Nam sont liés aujourd'hui par un partenariat "historique et exemplaire" : c'est le qualificatif que le Président de la République a donné à notre relation bilatérale en se rendant à Hanoi en octobre 2004. S'il effectuait alors la troisième visite officielle d'un chef d'État français au Viêt Nam depuis le rétablissement de nos relations diplomatiques en 1973, ce qui peut sembler peu, il ne faut pas oublier que le président François Mitterrand a été, en 1993, le premier chef d'État occidental à se rendre au Viêt Nam après le lancement de sa politique d'ouverture. Depuis lors, les visites au plus haut niveau de l'État se sont succédé à un rythme régulier et la dernière en date est celle du secrétaire général du Parti communiste vietnamien, Nong Duc Manh, en France en juin dernier. Le dialogue au plus haut niveau entre la France et le Viêt Nam s'est renforcé à mesure de l'ouverture du Viêt Nam sur la scène internationale. Cela se traduit par une forte proximité de vues sur la plupart des grandes questions internationales et par le soutien constant de la France à l'intégration sans cesse renforcée du Viêt Nam à la communauté internationale.

ÉPINE DORSALE de ce partenariat, notre politique d'aide au développement a connu en 2005 une avancée considérable : avec 334 millions d'euros d'aide publique au développement, la France est le second bailleur bilatéral après le Japon. Cet effort financier exceptionnel reflète le soutien que souhaite apporter la France à deux projets essentiels, le projet de transport ferré urbain d'Hanoi (engagement de 165 millions d'euros) et une seconde phase de modernisation des équipements de signalisation et de télécommunications ferroviaires sur la ligne Hanoi-Vinh (engagement de 40 millions d'euros).

La qualité de notre coopération s'apprécie non seulement en chiffres mais aussi au regard de la pertinence des secteurs d'intervention. Au cours de ces dernières années, la France a concentré ses efforts de coopération autour de cinq objectifs :

- accompagner le Viêt Nam dans sa transition juridique et politique ;
- soutenir la modernisation du système éducatif et de recherche ;
- promouvoir une coopération culturelle fondée sur l'échange et le transfert de savoir-faire ;
- accompagner la mutation de l'économie et faciliter l'intégration à venir à l'Organisation mondiale du commerce ;
- contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des acquis sociaux.

La place particulière accordée à l'enseignement supérieur, à la recherche, à la culture et aux transferts de technologie donne à la France un spectre d'action très large qui est une spécificité de notre action parmi les bailleurs de fonds présents au Viêt Nam. L'aide française se caractérise également par le grand nombre des acteurs présents sur le terrain : on dénombre en effet pas moins de 567 structures publiques, parapubliques, associatives ou consulaires travaillant en coopération au Viêt Nam : structures académiques, associations, collectivités locales, structures de santé...

Parmi les domaines de notre coopération, je voudrais insister sur notre contribution à la formation des élites vietnamiennes. L'enseignement supérieur est un des volets prioritaires de l'action française au Viêt Nam. Ces coopérations se font sous deux formes :

- une action forte et ambitieuse des établissements universitaires français au Viêt Nam, au travers de plus de 150 accords universitaires avec les établissements d'enseignement supérieur vietnamien, qui visent à développer des formations au Viêt Nam ;
- une action en vue de favoriser la mobilité des étudiants vietnamiens en France, premier pays européen pour l'accueil des étudiants vietnamiens avec près de 3 500 étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur français à la rentrée universitaire 2004 d'autre part.

Au Viêt Nam, depuis plusieurs années, la France a contribué à la création de centres de formation et à la mise en place de diplômés délocalisés des universités françaises : Programme de formation des ingénieurs d'excellence du Viêt Nam (PFIEV), Centre franco-vietnamien de formation à la gestion (CFVG), Centre de formation à la maintenance industrielle (CFMI). La France a décidé de franchir une nouvelle étape et de développer un programme d'ampleur dans le domaine de la coopération universitaire, annoncé lors de la visite d'État du Président Chirac au Viêt Nam : la création de Pôles universitaires français. Ce projet, inséré au sein de l'Université nationale du Viêt Nam à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville, accueillera des étudiants dès la rentrée universitaire 2006. Les formations, fortement articulées avec la recherche fondamentale et appliquée, seront dispensées dans les grands domaines scientifiques, tels que les Sciences et Technologies, les Sciences de la Vie et les Biotechnologies, les Sciences économiques et de Gestion, les Sciences juridiques et les Sciences sociales et humaines. D'autre part, la France a procédé à la mise en place à Hanoi et à Ho Chi Minh-Ville de centres pour les études en France, destinés à accroître le nombre de brillants étudiants viet-

namiens que la France est fière de recevoir chaque année dans les établissements d'enseignement supérieur français.

En accompagnant le Viêt Nam sur la voie de sa modernisation économique et sociale, la France favorise l'environnement nécessaire à un accroissement de nos relations économiques bilatérales. Celles-ci sont d'une grande densité.

La France est le premier investisseur étranger non-asiatique au Viêt Nam, avec un stock d'investissements de 2,5 milliards de dollars (soit 5 % du stock des investissements étrangers au Viêt Nam) et plus de 200 entreprises implantées dans des secteurs d'activité variés. Près de 20 000 emplois vietnamiens sont liés aux investissements français au Viêt Nam. Les investissements les plus emblématiques sont ceux d'EDF (centrale électrique de Phu My), de France Télécom et d'Alcatel dans les équipements de télécommunications, de Lafarge dans le secteur du ciment, de Sanofi-Aventis dans les produits pharmaceutiques, ou du groupe Bourbon dans la grande distribution (Big C). S'y ajoute une forte présence des entreprises françaises sur des projets structurants. Les secteurs-clés pour la poursuite du développement des relations économiques bilatérales sont l'énergie (centrales électriques, transport et distribution d'électricité, construction de la raffinerie de Dung Quat, coopération pour l'élaboration de la loi sur l'énergie nucléaire), les transports urbains et ferroviaires, l'aéronautique et le spatial, le domaine aéroportuaire, l'environnement (gestion de l'eau et des déchets de tous types), les télécommunications, le secteur cimentier, les services financiers, la grande distribution, et l'agroalimentaire.

Enfin, les échanges commerciaux entre la France et le Viêt Nam ont été multipliés par huit en dix ans pour atteindre 1,2 milliard d'euros en 2004. Les produits pharmaceutiques représentent le premier poste des exportations françaises vers le Viêt Nam. Les biens d'équipement constituent le

second secteur-clé pour nos exportations vers le Viêt Nam. Cela recouvre la fourniture par la France d'équipements technologiques modernes au tissu productif vietnamien dans des domaines aussi variés que la production et le transport d'énergie, et notamment d'électricité, les cimenteries, les télécommunications et plus généralement les technologies de l'information et de la communication. Les produits agroalimentaires français, et notamment les vins et spiritueux, connaissent une forte dynamique sur le marché vietnamien. Nous souhaitons qu'elle se poursuive et attendons des autorités vietnamiennes la mise en œuvre de mesures améliorant encore l'accès au marché pour ces produits, notamment dans le cadre de l'accord commercial signé à la fin de 2004 avec l'Union européenne et dont les textes d'application n'ont pas encore été publiés sur ce chapitre précis. Ces échanges sont bien entendu appelés à se développer encore de manière significative, notamment *via* l'accès du Viêt Nam à l'Organisation mondiale du commerce à laquelle la France accorde son soutien.

Dialogue politique, coopération dans les domaines-clés de la modernisation du Viêt Nam, relations économiques et commerciales denses, implication d'acteurs nombreux et diversifiés : le partenariat entre la France et le Viêt Nam est singulier et d'avenir. Mais il trouve aussi une nouvelle dimension dans son intégration dans le cadre plus global des relations entre l'Union européenne et le Viêt Nam, établies il y a quinze ans. La France ne perd pas de son influence à laisser l'Union européenne s'exprimer sur les droits de l'homme, sur la coopération économique, sur l'aide au développement... Au contraire, elle apporte à ce dialogue son expérience, son histoire, ses valeurs. La France veut être une porte d'entrée pour le Viêt Nam dans l'Union européenne : c'est le meilleur moyen pour elle de donner à son partenariat avec le Viêt Nam l'élan qui lui permettra de s'inscrire dans la durée. n